

Votre enfant va intégrer l'école en petite section maternelle à la rentrée prochaine.

Le SIVOS Muids Daubeuf-près-Vatteville est en charge de gérer pour les mairies de Muids et de Daubeuf-près-Vatteville les infrastructures scolaires et périscolaires.

INFORMATIONS UTILES A CONSERVER :

COORDONNEES du SECRETARIAT :

SIVOS MUIDS DAUBEUF-près-Vatteville

PRESIDENT : Monsieur Louis GARCIA

(Mairie) place Emile Dupont, 27 430 MUIDS

TEL. : **02.32.54.15.21**

MAIL : **sivos-muids-daubeuf@orange.fr**

Les rendez-vous sont possibles du lundi au samedi au secrétariat situé dans les locaux de la mairie de Muids. Agent administratif: M. PUSSET

Toute inscription est gratuite et obligatoire pour bénéficier des services cantine et périscolaire, auprès du secrétariat uniquement.

REGROUPEMENT SCOLAIRE :

Les élèves du regroupement scolaire dont votre commune fait partie sont répartis dans trois écoles des communes de Muids, Herqueville et Daubeuf-près-Vatteville, successivement selon leur niveau d'études de la maternelle au primaire.

PRE-INSCRIPTION :

Le document de pré-inscription est à remplir et envoyer au SIVOS pour signature du Président, Louis Garcia, avant de vous présenter à l'école de Muids, près de Mme VILLA, directrice et enseignante en petite section de maternelle.

CANTINES SCOLAIRES ET SERVICE PERISCOLAIRE :

Le prestataire qui fournit les repas est la société 'la Normande' et travaille de façon locale.

Il existe sur chaque commune un service de cantine scolaire du lundi au vendredi sur période scolaire. Les repas sont livrés. En cas d'annulation, il est demandé de contacter les services de cantine scolaire sous 24H00 ouvrés si vous ne souhaitez pas être facturés. (ex. le vendredi 10h pour le service du lundi)

CANTINE DE MUIDS : ~~02.32.54.18.72~~ 02.32.54.52.83

CANTINE DE DAUBEUF-près-Vatteville : **02.32.54.34.93**

(Il est possible dans certains cas d'aménager un planning mensuel, à transmettre à sivos-muids-daubeuf@orange.fr, au minimum un mois au préalable et de fournir un repas si et seulement si accord du président.)

TARIFS : 1 enfant : 4.50 euros le repas

2 enfants et plus : 4.38 euros le repas,

Frais de panier : 1.26 euros le repas,

Fratie école Herqueville : 4.00 euros le repas,

Commensaux : 5.58 euros le repas

(Attention : Les tarifs sur le document correspondent aux tarifs en vigueur au 01.01.2024, la hausse des coûts peu être répercutée en cours d'année.)

Le service périscolaire (garderie) sur période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis ouvre le matin à l'accueil à 7h15 et la fermeture est à 19h00.

Le tarif est calculé en fonction du nombre d'enfants si fratrie et un calcul est effectué en fonction de l'avis d'imposition des parents (tarif dégressif) sous forme de forfait matin, soir ou matin + soir.

SERVICE PERISCOLAIRE DE MUIDS : 02.79.18.02.15

(Voir tableaux joints en dernière page pour estimation)

Le SIVOS Muids Daubeuf-près-Vatteville relève les pointages de cantine scolaire et de périscolaire pour les communes de Muids et de Daubeuf-près-Vatteville, Herqueville gère de son côté par sa mairie. L'envoi des factures et le paiement se fait pour tous auprès du trésor public situé aux Andelys.

Toutes réclamations concernant les renseignements du tiers, relevés sont à adresser au secrétariat; pour le paiement des factures, les demandes sont à adresser à la trésorerie au numéro indiqué sur les ces dernières.

FRATRIE SCOLARISEE HERQUEVILLE /MUIDS

Pour les fratries séparées entre les écoles d'Herqueville et de Muids, est laissé un délai d'un quart d'heure gratuit au service périscolaire pour laisser aux parents uniquement le soir le temps de récupérer les deux enfants ou plus entre Herqueville et Muids. Au-delà du délai de 15 minutes, le temps de périscolaire est alors facturé normalement.

Seules les inscriptions sont obligatoires en début d'année sans frais de dossier avec une fiche sanitaire à remplir.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les transports sont gérés par SNA transport, vous pouvez consulter le site internet de la communauté d'agglomération ; il faudra y inscrire votre enfant avant le mois de juillet 2023 sous risque de pénalité de retard. Le coût est à vérifier sur le site, à régler l'inscription une fois par an.

Les enfants en classe de maternelle sont pris en charge dans le bus par une accompagnatrice, agent de la collectivité.

Le matin, l'élève à la descente du bus scolaire est directement pris en charge par l'ATSEM qui l'emmène en classe.

Le soir, l'élève a un temps de jeu après l'école (goûter à fournir) au centre périscolaire avant d'être accompagné par un agent d'animation au bus. Ce temps est nécessaire afin de réunir tous les enfants du regroupement scolaire. (Ce temps de récréation n'est pas facturé avant la montée dans le bus)

Si vous souhaitez laisser votre enfant en périscolaire, il vous suffit de l'indiquer en amont. Il est demandé en début d'année de bien noter les souhaits afin de planifier les emplois du temps en fonction des besoins en effectif.

CENTRE AERE

Concernant le centre aéré, et les mercredis en période scolaire, vous devez vous adresser auprès de Mme Barbet pour Seine Normandie Agglomération (SNA) afin d'inscrire votre enfant à l'adresse ebarbet@sna27.fr. Mme Barbet pourra vous fournir les tarifs en vigueur et les modalités d'inscription. Le centre aéré utilise les mêmes locaux que le service périscolaire à Muids, et certains agents du SIVOS sont communs au centre aéré ce qui laisse des repères à l'enfant.

En récapitulatif, vous devez :

- Faire signer par Mr GARCIA la préinscription de votre enfant auprès du SIVOS Muids Daubeuf-près-Vatteville,
- Transmettre le document à la directrice de l'école Mme VILLA lors de son inscription scolaire à Muids,
- A partir de fin mai jusqu'à début juillet, inscrire votre enfant aux services souhaités : périscolaire et cantine (SIVOS), transport (SNA transport), centre aéré (Mme BARBET,SNA).

